

par lequel le Duc a fait dissoudre le mariage conclu avec elle en 1774, est absolument incompétent pour cet effet. 3°. Que la convention, faite pour une simple séparation *quoad torum & mensam*, peut d'autant moins être violée, qu'elle a été garantie par l'Impératrice de Russie le 21 Février. — Le Duc de Courlande a fait insérer dans la gazette de Mittau du 14 Août une réponse fort détaillée à cette protestation. La réponse du Duc, dont l'original a été signé par lui-même, est datée de Mittau le 13 Août.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 3 Septembre.*) La noblesse du district de Varsovie s'étant assemblée pour tenir sa diétine, conformément à l'universel du Roi, élu pour ses nonces à la diète prochaine le prince Stanislas Poniatowski, lieutenant-général de l'armée de la couronne, & Mr. Gorsky, juge du grod de Varsovie. La tranquillité avec laquelle s'est faite cette élection, a donné le ton aux autres; car on a l'avis que les diétines dans les trois provinces se sont passées aussi sans tumulte, & qu'on y a élu des nonces habiles & considérés.

On assure que la prochaine diète s'occupera des changemens à faire, au change qui avoit été fixé à la diète précédente: il est d'autant plus nécessaire qu'on prenne à ce sujet de nouveaux arrangemens, que plusieurs personnes ont perdu au change, tel